



Association nationale
d'assistance aux frontières
pour les étrangers

Nous soutenir Don par chèque

Avec vos dons, nous pouvons poursuivre notre action d'assistance aux étrangers aux frontières françaises et d'information sur leurs droits.

Tous les dons que vous adressez sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable, quel que soit le mode de versement choisi (un don de 150 euros vous revient au final à 51 euros).

Un reçu fiscal vous sera envoyé dans les semaines suivant la réception de votre don.

➔ **Je soutiens les actions de l'Anafé et je fais un don :**

- 15 euros
- 30 euros
- 75 euros
- 150 euros
- Autre :

Mes coordonnées :

Nom.....

Prénom

Adresse

.....

Téléphone

e-mail

➔ **Je souhaite recevoir les rapports de l'Anafé**

➔ **Recevoir les informations de l'Anafé et m'inscrire sur la liste de diffusion anafe-info :**

- Oui
- Non

Fait le

Signature

Anafé

21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

téléphone / télécopie : 01 43 67 27 52

contact@anafe.org

site internet : www.anafe.org

Pour contacter notre permanence téléphonique
(du lundi au vendredi de 10h à 18h) : 01 42 08 69 93

Pour nous contacter en ZA de Roissy : 01 48 62 83 62